
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 25/2 (1998)

DOI: 10.11588/fr.1998.2.61382

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

und R. KREBS (»Candide«-Rezeption). Gesondertes Augenmerk fand zudem die Kritik französischer Reiseliteratur (in der »Allgemeinen deutschen Bibliothek«; F. KNOPPER).

Bevorzugt wurden von den Konferenzteilnehmern begreiflicherweise überschaubar einzugrenzende Gegenstände. Die Ansätze erfolgten zum einen unter typologischen Aspekten: enzyklopädische Journale (J. VOSS), einzelne Spezialzeitschriften zur französischen Literatur (J. WILKE). Zum anderen wurden repräsentative Zeitschriften exponierter Autoren untersucht: »Deutsches Museum« (G.-L. FINK), Schubarts »Chronik« (J. CLÉDIÈRE), Lessings »Hamburgische Dramaturgie« (H.-A. GLASER, die bekannte Antithetik bürgerliches Trauerspiel vs. Tragédie classique differenzierend), ferner die Zeitschriften Hubers (M. GILLI) und Gatterers (G. LAUDIN). Einen dritten Ansatzpunkt lieferten Einzelprobleme und Einzelpersönlichkeiten wie die Aufnahme des französischen Freidenkertums von Edelman bis Reimarus (E. MAAS) und die Voltaire-Rezeption Möasers (J. MOES).

Entwicklungen über sechs bis sieben Jahrzehnte hinweg lassen sich verfolgen; umfassender bilanziert sind sie (noch) nicht. Aber es wurde eine Vielzahl an neuen Einsichten gewonnen, von denen übergreifende und zusammenführende Arbeiten ausgehen könnten. Da das breitgefächerte Quellenspektrum des Bandes durch Personen- und Zeitschriftenregister vorzüglich erschlossen ist, kann man ihn gezielt lesen und auswerten.

Wolfgang ALBRECHT, Weimar.

Joachim EMIG, Friedrich III. von Salm-Kyrburg (1745–1794). Ein deutscher Reichsfürst im Spannungsfeld von Ancien régime und Revolution, Frankfurt/Main (Peter Lang) 1997, 392 p. (Europäische Hochschulschriften: Reihe III, Geschichte und ihre Hilfswissenschaften, 750).

La biographie de Joachim Emig est un travail très solidement documenté, qui rectifie sur maints points les confusions de personnes antérieures.

Or le prince a été arrêté en 1794 sur une raison de confusion de personne, qui court encore dans les dictionnaires biographiques. L'auteur fait, en particulier justice des accusations totalement arbitraires d'Olivier BLANC (La dernière lettre, Paris 1984). Or l'intérêt de cette biographie de Frédéric III de Salm-Kybourg (1745–1794) est non seulement surprenante en soi, quoique sur nombre de points très représentative mais elle permet de poser en termes clairs quelques-uns des grands problèmes que soulève l'étude de la noblesse de Cour de la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Se dresse au cœur même de Paris, l'hôtel – devenu le refuge de la chancellerie de la Légion d'honneur – du prince de Salm, qui a, pour le moins coûté 1 500 000 livres et n'a été achevé qu'à la veille de la Révolution. C'est d'ailleurs là que le prince, qui avait pourtant donné bien des preuves de son adhésion à la Révolution, fut arrêté en 1794: on sait qu'il a été guillotiné 4 jours à peine avant la chute de Robespierre. Plans de l'architecte nantais Rousseau à l'appui, J. Emig apporte sur ce dossier des précisions bien venues. L'intérêt de ce livre se situe cependant ailleurs.

Dans une première partie, l'auteur analyse avec beaucoup de finesse la lente et difficile montée d'une famille de petits gouvernants du Saint Empire. Cette histoire résume celle de bien d'autres de ses semblables. Territoires dispersés, aux revenus limités, égaillés à la fin des fins à la fois sur les Pays-Bas autrichiens, la rive gauche du Rhin, comme le Nord et l'Est de la France, ces princes – en notre cas, tard reconnus comme tels – et de statut finalement mal accepté tant en France que dans le Saint-Empire: la famille illustre à merveille les terribles querelles de succession inhérentes aux imprécisions des statuts successoraux (absence de primogéniture ou mise en question, sanctionnée par des procès sans fin) et quête désespérée de mariages fructueux seuls capables de rétablir une situation financière précaire. Car tout est là: ces princes oscillent sur le plan politique entre la France et l'Autriche, non sans quelques coups d'œil en direction de la Prusse, passant parfois du

service militaire autrichien au français, le tout non sans approbation préalable du souverain(e). Né en 1745 à proximité d'Aix-la-Chapelle, Frédéric est placé au collège Louis le Grand (1751–1757), puis complète son éducation en passant par l'Académie d'Angers. Suit la phase autrichienne (1763–1771). Ensuite ses parents le font entrer au service de la France, mécontents qu'ils sont de l'insuffisance de la protection impériale. Au prix d'une longue patience, il finit par obtenir les honneurs de la Cour, et donc l'accès à la haute noblesse française.

Sa vie est simple: énormes dépenses entraînant en un cycle infernal des emprunts de plus en plus dispendieux, s'accumulant sans cesse, au prix d'acrobaties financières de plus en plus discutables. Ce qui demande explication. Car le total, au début de la Révolution, a dépassé les 4 millions de dettes en France, sans compter celles contractées en Allemagne.

Les raisons de ces dépenses inconsidérées relèvent d'une part de la passion pour le jeu, classique à l'époque moderne, et dans toute l'Europe, mais essentiellement d'autre part des dépenses de prestige. Frédéric III veut vivre pleinement son rang, et c'est d'ailleurs une nécessité. Le «paraître» est indispensable pour disposer de possibilités de crédit, et plus encore, pour obtenir le crédit politique dont il a besoin. D'où aussi, des manifestations d'orgueil invraisemblables. Frédéric III représente, à bien des égards, un cas extrême. Deux autres raisons de cette course au gouffre: le sens de la fête pourvu qu'elle soit dispendieuse; et plus encore le très mauvais choix de ses relations financières. Son entourage est celui d'aigrefins cherchant à soutirer de la crédulité du prince le maximum d'avantages personnels. L'ennui est qu'il a fini par s'en apercevoir, sans pouvoir s'en dégager. Côté fête galante, en revanche, rien à signaler. Son mariage a été heureux, lui fournissant à la fois hautes liaisons sociales, amour et – très provisoirement – de quoi financer ses dettes.

On pourrait donc pousser le portrait à la caricature d'un prince doté de tous les vices, ou, du moins de quelques-uns considérés par beaucoup comme «typiques». Or ce prince ultra-dépensier, si à cheval sur ses droits est, en même temps prince «éclairé»-type: cherchant à lancer canaux, manufactures, spéculations immobilières, sociétés maritimes. Mais rien ne lui réussit, et même bien de ses projets avortent au stade premier. Le prince n'a de vision économique réaliste des choses, et le tout ne fait qu'aggraver ses difficultés financières. Il est, en même temps, crédité de sympathies révolutionnaires. En tout cas, il n'a rien fait pour s'opposer à la Révolution française, et ses proclamations, son attitude extérieure sont en faveur de la Révolution, même «avancée». Quant au fond, l'analyse très fine de J. Emig semble bien justifier la caractéristique qu'il doit pouvoir avancer: celle d'un attentisme prudent, et d'un pragmatisme qu'ont partagé maints nobles de toutes régions. En fait, il y a dans les attitudes du prince le sentiment d'avoir été trompé par une royauté qui ne l'a pas soutenu sans faille contre ses créanciers (je simplifie ...). Qu'il soit, en même temps, prince cultivé, réputé comme grand lecteur, se dotant d'une bibliothèque exemplaire du temps et du moment, ne va pas de soi. Au total un personnage très complexe, qui vaut le détour. Ce d'autant plus qu'en passant l'auteur fait, mine de rien, une prosopographie très fouillée, et prudente, de l'entourage du prince: banquiers véreux, hommes d'affaires discutables, intermédiaires inquiétants: une description à la Balzac de ces fournisseurs de crédits tellement variés, depuis les très classiques «Juifs de Cour» – grands protégés de l'électeur de Mannheim jusqu'aux milieux d'affaires parisiens, voire londoniens. Du beau travail, fondé sur une documentation qui pour comporter des trous archivistiques importants, est finalement très ample. N'oublions pas les architectes, les artisans qui établissent, probablement pour anticiper, un paiement discontinu et difficile à faire rentrer, gonflent les factures initiales, par la suite rectifiées par des procédures légales imposées par le prince, qui n'est pas si dupe que cela. La manière de relayer les emprunts échus par de nouveaux emprunts n'est d'ailleurs pas inhabituelle, et moyennant nombre de précautions et une économie à laquelle notre prince n'a jamais pensée, sauf si elle lui a été imposée par les événements.

Ce foisonnement de renseignements s'accompagne d'une illustration intéressante, comme ces inventaires de bibliothèques si révélateurs avec la mention (pp. 94–100) provenant tant du Minutier central que des archives de Sigmaringen, ou les plans de Rousseau pour l'hôtel de Salm (pp. 112–114) ou ceux, plus curieux, du château et du parc de Kirn (pp. 126–130) provenant à la fois de Rousseau et de J. D. Antoine, l'auteur de l'hôtel de la Monnaie. Le prince, si décevant à bien des égards, si séduisant de l'autre, méritait bien ce monument de probe travail et d'impartialité totale. De quoi ajouter à la thèse à paraître de Mathieu MARRAUD (*La noblesse parisienne au XVIII^e siècle*). Nous voici dotés, à la fois d'un sondage individuel on ne peut plus fouillé – du beau et solide travail – et d'une première synthèse sur cette noblesse de la Capitale, si diverse, si ouverte aussi sur l'étranger, sur le Saint Empire en particulier.

Jean MEYER, Paris

Karl H. L. WELKER (éd.), *Rechtsgeschichte als Rechtspolitik, Justus Möser als Jurist und Staatsmann*. 2 Bände, Osnabrück (Verein für Geschichte und Landeskunde e.V.) 1996, XL – 1217 p. (Osnabrücker Geschichtsquellen und Forschungen, 38).

Le titre et le sous-titre du présent ouvrage résument assez bien les buts poursuivis par l'auteur. Ces buts sont amplement précisés dans la longue préface et dans l'introduction qui cernent le sujet au plus près. Ils sont rappelés une nouvelle fois dans une conclusion-résumé qui clôt cette enquête de 1217 pages.

Le titre («Rechtsgeschichte als Rechtspolitik») souligne le lien étroit qui s'établit chez Möser entre l'histoire et la politique. Il signifie d'abord que la politique tire sa substance de l'histoire, qui offre à l'homme d'Etat les arguments et les modèles d'explication dont il a besoin pour étayer sa réflexion et son action politiques. Il signifie ensuite que ce ne sont pas l'histoire et la politique dans leur globalité qui sont prises en considération, mais que l'une et l'autre sont abordées sous l'angle du droit. Welker est avant tout juriste et c'est du point de vue du juriste qu'il se propose d'examiner la pensée et l'activité politique de Möser. Ce titre général n'a pas de sens sans la référence à Möser. Mais il reste significatif en lui-même, dans la mesure où les problèmes traités dans cet ouvrage dépassent le cas particulier de l'homme d'Etat osnabruckois. La préface précise en effet d'emblée que l'enquête «soulève la question de l'importance de la connaissance historique pour la prise de décision en matière de droit politique» (p. XI) et qu'elle veut préciser «la compréhension qu'a de l'histoire un juriste à l'époque des Lumières» (ibid.). En ce sens, cette monographie se présente comme «une biographie exemplaire d'un juriste au 18^e siècle» (p. 2). Cette exemplarité se justifie selon l'auteur, par le fait que Möser est «l'une des figures centrales de l'esprit allemand au 18^e siècle» (p. XVIII).

Le sous-titre précise que cette relation entre «l'histoire du droit» et «la politique fondée sur le droit» s'applique bien à Justus Möser, présenté ici comme juriste *et* comme homme d'Etat, l'essentiel étant dans cette formulation la conjonction. On a en effet souvent étudié par le passé Möser tantôt comme juriste ou, plutôt, comme penseur, tantôt comme homme d'Etat chargé d'administrer un petit territoire ecclésiastique, l'Evêché d'Osnabrück. Mais on a plus rarement examiné les deux aspects à la fois, la pensée *et* l'action concrète, et l'on a encore moins souvent étudié les rapports qui s'établissaient chez Möser entre les deux domaines en montrant que la pensée informait l'action politique et que celle-ci se reflétait, à l'inverse, dans le travail de réflexion de l'écrivain. Cette relation fondamentale peut se ramener à celle qui unit la théorie à la pratique. C'est cette formule que Welker retient finalement pour donner un titre à son introduction («Théorie et pratique chez Möser») et pour structurer son étude, divisée en deux parties, la première étant consacrée aux écrits dans lesquels Möser développe sa pensée et la seconde, à la «pratique», c'est-à-dire à la carrière et à l'action politique et administrative de l'homme d'Etat osnabruckois.